

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ALMA

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALMA, TENUE LE LUNDI 19 DÉCEMBRE 2016 À 19 H 30 À LA SALLE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, 140, RUE SAINT-JOSEPH SUD.**

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le Maire Marc Asselin,  
Madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
Messieurs les conseillers Lucien Boily, Jocelyn Fradette, Gilles Girard, Frédéric Tremblay, Gino Villeneuve et Alain Fortin.

**ABSENCE MOTIVÉE :** Monsieur le conseiller Pascal Pilote.

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC ASSELIN.**

**SONT AUSSI PRÉSENTS:** Monsieur Sylvain Duchesne, directeur général, et monsieur Jean Paradis, greffier.

La séance est ouverte à 19 h 30 et les membres du conseil présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans les délais impartis.

**ADOPTION DU BUDGET 2017**

**643-37-2016**

"Citoyennes et citoyens de la Ville d'Alma,  
Collègues du conseil municipal,  
Membres de la presse,

Nous vous présentons ce soir le budget 2017 élaboré par le conseil municipal et l'équipe de direction de la Ville d'Alma. Les élus et gestionnaires ont procédé à une vaste révision des processus qui a mené à un examen exhaustif des revenus et des dépenses. Cet exercice nous a permis de trouver de nouvelles avenues afin d'être encore plus performants tout en générant des économies SUBSTANTIELLES nous permettant ainsi d'offrir aux citoyennes et citoyens des services en constante amélioration.

**Prévisions budgétaires**

Le budget 2017 se démarquera par le gel des taux de taxation et des tarifs des services d'aqueduc, d'égout et de collecte des matières résiduelles.

Les taux de taxation et tarifs 2017 seront les suivants :

	<b>Budget 2017</b>
Taux de la taxe foncière résidentielle	0,7986 \$
Taux de la taxe foncière commerciale	1,9107 \$
Taux de la taxe foncière industrielle	2,3053 \$
Services	
Tarif pour l'aqueduc par logement	160 \$
Tarif pour l'égout et l'assainissement des eaux par logement	100 \$
Tarif pour les matières résiduelles par logement	220,23 \$

Tarif pour les matières résiduelles industrielles, commerciales et institutionnelles	439 \$
Tarif pour la vidange des boues de fosses septiques pour une occupation permanente (vidange aux 2 ans)	61,50 \$

Nos taux de taxation résidentiel, industriel et commercial resteront donc parmi les plus enviés au Québec. À titre comparatif, voici quelques taux de taxation foncière résidentielle 2016 ou 2017 de municipalités semblables à la nôtre en termes de population ou de situation géographique.

<b>Alma</b>	<b>0,7986 \$</b>
Arrondissement Chicoutimi (2017)	1,01 \$
Arrondissement Jonquière (2017)	1,00 \$
Dolbeau-Mistassini	1,08 \$
Gaspé	0,8385 \$
Rimouski (2017)	0,841 \$
Roberval	1,04 \$
Saint-Félicien (2017)	1,15 \$
Saint-George-de-Beauce	0,8120 \$*
Sainte-Julie (2017)	0,6855 \$
Shawinigan	1,4464 \$
Val d'Or	0,715 \$

\* Taux de base auquel on doit ajouter des taxes spéciales pour des projets particuliers ou pour le remboursement de la dette.

En ce qui concerne le montant global du budget 2017, il sera de 64 677 838 \$ en progression de quelque 650 000 \$ en raison principalement de la construction de nouvelles résidences et commerces et de l'augmentation de la valeur des propriétés rénovées.

Au chapitre des dépenses de fonctionnement, les principales VARIATIONS OBSERVÉES sont les suivantes :

- une augmentation de 3,7 % pour les loisirs et la culture en prévision des frais d'entretien et de chauffage du nouveau bassin de la piscine et du Centre multisports;
- une diminution de 3,4 % en sécurité publique principalement dû à une réduction de la facturation de la Sûreté du Québec;
- une légère hausse de 1 % de l'administration générale attribuable notamment aux augmentations des salaires;

Globalement, les charges attribuables directement aux services municipaux augmenteront de 0,6 %.

Voici le détail des prévisions budgétaires 2017.

	<b>Budget 2017</b>	
<b>Revenus</b>		
Taxes	43 621 469 \$	67,4 %
Paiement tenant lieu de taxes	3 653 600 \$	5,6 %

Transferts	1 081 150 \$	1,7 %
Services rendus	14 804 619 \$	22,9 %
Imposition de droits	695 000 \$	1,1 %
Amendes et pénalités	495 000 \$	0,8 %
Intérêts	315 000 \$	0,4 %
Autres revenus	12 000 \$	0,1 %
<b>Total des revenus</b>	<b>64 677 838 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Charges</b>		
Administration générale	5 513 374 \$	8,8 %
Sécurité publique	7 409 510 \$	11,8 %
Transport	9 037 299 \$	14,4 %
Hygiène du milieu	7 757 265 \$	12,4 %
Santé et bien-être (logements sociaux)	110 000 \$	0,2 %
Aménagement, urbanisme et développement	4 567 501 \$	7,3 %
Loisirs et culture	8 807 074 \$	14 %
Réseau d'électricité	9 991 409 \$	15,9 %
Frais de financement	1 630 500 \$	2,6 %
Amortissement des immobilisations	7 907 000 \$	12,6 %
<b>Total des charges</b>	<b>62 730 932 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>		<b>1 946 906 \$</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>		
<i>Ajouter (déduire)</i>		
<b>Immobilisations</b>		
Amortissement		7 907 000 \$
<b>Financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme		(3 368 200 \$)
<b>Affectations</b>		
Activités d'investissement		(5 981 706 \$)
<u>Fonds réservés</u>		(516 000 \$)
<u>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</u>		12 000 \$
		<b>(6 485 706 \$)</b>
<b><u>TOTAL DE LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES</u></b>		<b>(1 946 906 \$)</b>
<u>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</u>		<u>0 \$</u>

**Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019**

Tel qu'indiqué, ce budget de fonctionnement comprend un montant RECORD de 5,9 millions de dollars pour les investissements payés comptant. D'autres sources de financement s'ajouteront à cela soit :

- Des fonds réservés;
- Des subventions gouvernementales de 3 millions de dollars pour la réfection de conduites d'aqueduc et d'égout par le biais du programme T.E.C.Q du gouvernement du Québec.

Au total, le conseil municipal prévoit investir une somme de 12 123 300 \$ pour l'année à venir par le biais du programme triennal.

Voici quelques-uns des points retenus. Déjà bonifié à deux millions de dollars dans les budgets précédents et grâce à notre optimisation de la gestion du budget, le conseil investira 700 000 \$ supplémentaires pour la réparation des rues de quartier. Ce sera donc un montant total de 2,7 millions de dollars qui sera octroyé pour ce service de base aux citoyens.

De plus, une somme de 405 000 \$ sera réservée à la modernisation des parcs de quartier sur laquelle nous travaillons depuis plusieurs années afin de mieux répondre à notre politique familiale.

### **Service de la dette**

Au niveau de la dette à la charge des contribuables, je suis fier de pouvoir affirmer que nous avons su traverser cette période de grandes réalisations d'infrastructures sans modification significative des sommes dévolues au service de la dette. Celui-ci représentera même une légère diminution à 4,3 % du budget global de la municipalité comparativement à 4,45 % en 2016. De façon plus concrète, pour chaque dollar perçu en taxation auprès du contribuable, 0,08 \$ (8 sous) sont dévolus au paiement du service de la dette.

### **La dette**

Suite à la modernisation du Centre Mario-Tremblay, à la construction du Centre multisports et de la passerelle sur la rivière Petite-Décharge, la dette à long terme NON CONSOLIDÉ à la charge de l'ensemble des contribuables almatois sera de 26 940 900 \$ au 31 décembre 2016. À la fin de l'année 2017, nous prévoyons que cette dette aura diminué à 24 333 300 \$.

En terminant, je remercie les membres du conseil municipal et toute l'équipe de gestionnaires de la Ville d'Alma pour le travail accompli dans l'élaboration de ce budget et pour la rigueur dont vous faites tous preuve dans son suivi. Les contribuables peuvent consulter le sommaire des prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 sur le site Internet au [www.ville.alma.qc.ca](http://www.ville.alma.qc.ca). De plus, ces documents seront publiés dans la prochaine édition du Journal Le Lac-Saint-Jean le mercredi 21 décembre prochain.

Merci de votre attention."

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la lecture du rapport de présentation des prévisions budgétaires 2017 faites par Monsieur le Maire et prévoyant des dépenses de fonctionnement, l'amortissement des immobilisations, le remboursement de la dette à long terme et des affectations, le tout totalisant 64 677 838 \$, le conseil municipal juge opportun d'adopter lesdites prévisions budgétaires;

il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Boily,  
appuyé par monsieur le conseiller Frédéric Tremblay,  
ET RÉSOLU :

"d'adopter ce rapport des prévisions budgétaires pour l'exercice 2017 tel que soumis et plus amplement détaillé dans ces documents, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019** **644-37-2016**

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la présentation du programme triennal d'immobilisations, effectuée par Monsieur le Maire pour les années 2017-2018-2019, totalisant 35 025 800 \$, dont 12 148 300 \$ en 2017, 9 279 000 \$ en 2018 et 13 598 500 \$ en 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun d'adopter ce programme triennal d'immobilisations;

il est proposé par monsieur le conseiller Gino Villeneuve, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin,  
ET RÉSOLU :

"d'adopter, tel que présenté, le programme triennal d'immobilisations 2017, 2018 et 2019 et plus explicitement détaillé dans le document produit, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante, étant entendu que les projets feront l'objet d'une priorisation ultérieure par le conseil municipal."


**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**645-37-2016**

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.

  
\_\_\_\_\_  
greffier

  
\_\_\_\_\_  
maire